



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2110 372

Le 2 novembre 2021

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant la criminalité à Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 16 octobre 2021. Celle-ci visait à obtenir des documents et correspondances entre la Sûreté du Québec, le Service de police de la ville de Montréal et les administrations municipales de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles relativement à l'augmentation de la criminalité depuis janvier 2021.

Toutefois à la suite de nos recherches, nous n'avons pas repéré de documents ni de correspondances traitant du sujet de la criminalité à Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles pour la période visée. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre requête (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels